



Conseil de quartier Clignancourt - Jules Joffrin



RENCONTRE PUBLIQUE DU 19 NOVEMBRE 2020 - EN VISIO CONFÉRENCE

Après plusieurs mois de pause due à la période de réserve électorale et à la situation sanitaire, une rencontre publique du Conseil de quartier Clignancourt Jules Joffrin s'est tenue le jeudi 19 novembre 2020 en vidéo-conférence. Une quarantaine de participants étaient présents.

La rencontre était animée par le Service Démocratie locale de la Mairie du 18e.

Étaient présents Gilles Ménède, élu référent du conseil de quartier, également adjoint au Maire du 18e chargé des espaces verts, des affaires funéraires, de la nature en ville ainsi que de la végétalisation de l'espace public et Fanny Bénard, adjointe au Maire du 18e chargée de la participation citoyenne, de la concertation sur les projets d'aménagements et de la mise en œuvre du budget participatif. Étaient également présents : Antoine Dupont, adjoint au Maire du 18e en charge des mobilités, de la voirie et de la transformation de l'espace public, Frédéric Badina, Conseiller de Paris, délégué auprès du Maire du 18e chargé de la propreté de l'espace public, du réemploi et de l'économie circulaire; et Kévin Havet, adjoint au Maire du 18e chargé de la sécurité, de la police municipale et de la vie nocturne.

Le confinement a conduit le service de la Démocratie Locale à évoluer vers de nouvelles manières d'animer la démocratie participative sur les quartiers. Des réunions publiques étaient effectivement prévues en présentiel ; le choix a été fait de ne pas les supprimer ni de les décaler compte-tenu de l'incertitude liée à la Covid-19.

Cette décision est aussi un moyen de garder ce lien avec tous les habitants, collectifs et associations des quartiers qui sont présents sur le terrain et qui s'adaptent eux aussi à des contraintes extérieures toujours plus fortes en raison de la crise.

Celle-ci s'est déroulée en 3 phases distinctes :

Dans un premier temps, le Service Démocratie Locale a accueilli les participants en ligne et a rappelé les principes et objectifs des rencontres du Conseil de quartier : informer sur la vie locale ; permettre les échanges entre habitants, commerçants, acteurs associatifs et élus ; réfléchir à des projets d'intérêt local et pouvoir les mettre en œuvre avec le soutien du Service Démocratie Locale et des élus référents.

Dans un second temps, un support visuel a été produit par le service Démocratie Locale durant la réunion, à l'aide des retours des ordres du jour participatifs diffusés à tous les habitants inscrits au Conseil de quartier quelques semaines auparavant.

Les thèmes ainsi retenus étaient :

Végétalisation-nature en ville / Aménagements et circulations / Propreté / Tranquillité publique.



Durant une heure et demie, les élus sont revenus en détail sur les questions posées sur chacune des thématiques. Les interactions furent une priorité dans l'animation de cette réunion publique : les prises de parole des habitants ont été privilégiées autant que possible, via les micros et par la messagerie instantanée du logiciel de vidéoconférence. Tous les échanges issus de ces canaux sont intégrés dans ce compte-rendu.

Le dernier temps de la rencontre consistait en la présentation de projets citoyens issus du conseil de quartier. Cette phase a été une étape de restitution des projets déjà réalisés ainsi qu'un temps libre de présentation sur les nouveaux projets proposés.

Fanny Bénard a également exposé en introduction le double rôle d'un conseil de quartier :

- être la « voix du quartier » : faire remonter à la Mairie un certain nombre de problématiques permettant aux élus de définir une feuille de route pour y répondre,
- une instance permettant aux citoyens de porter eux-mêmes des projets concrets d'animation, de solidarité, de sensibilisation et d'amélioration du cadre de vie dans leur quartier.

Ces réunions en ligne témoignent de la volonté du service Démocratie Locale et des élus du 18ème arrondissement de ne pas annuler ces temps démocratiques qui animent les quartiers. Conscient que de nombreux publics ne pourront pas / ne seront pas présents, nous reprendrons un format en présentiel dès que les conditions le permettront, tout en revenant en détail sur les éléments vus durant ces réunions en ligne.

Voici le compte-rendu synthétique des échanges

Merci à tous les habitants, professionnels et acteurs associatifs du quartier présents.



Thématique : végétalisation et nature en ville

Intervenant ressource : Gilles Ménède, élu référent du conseil de quartier, également chargé des espaces verts, des affaires funéraires, de la nature en ville ainsi que de la végétalisation de l'espace public.

Placette Blémont : le devenir du triangle ?

Gilles Ménède - Le projet du budget participatif concernant la voirie aux alentours de la placette s'est terminé en octobre 2018 sans que la végétalisation soit effectuée. Le projet a donc été repris avec la nouvelle mandature. Nous sommes en attente d'un scénario proposé par la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement sur les possibilités de végétalisation du triangle. Une réunion sur site est prévue le 16/12 à 18 h avec des habitants et élus.

Antoine Dupont - Des infrastructures ont été installées au niveau de cette placette : une boîte à livres, un ralentisseur pour voitures et des barrières autour de la placette. L'installation d'une fontaine est à venir mais également un changement des assises en cours car celles en place ont une peinture dégradée. Il existe également des interrogations sur la présence et l'utilité du parklet (mobiliers urbains installés devant le 6 rue André Messager).

Suite à la réunion sur place du 16/12 en présence de Gilles Ménède, Antoine Dupont et d'une quinzaine d'habitants et acteurs associatifs du quartier, les options retenues sont les suivantes:

- végétalisation de tout le triangle par les services des espaces verts de la Ville, sans possibilité de le traverser.
- Installation d'une grande fontaine Wallace face au 10 rue Emile Blémont.
- Enlèvement du parklet au 6 rue André Messager.

Végétalisation du quartier : le cas de la rue Letort

Projet du collectif Bas-Letort. Sarah, une habitante de la rue Letort, a présenté le projet du collectif. Il souhaite l'élimination des places de stationnement, sur la rue Letort entre la rue Belliard et rue Esclangon, sauf pour les livraisons. L'objectif serait de libérer de l'espace pour ramener la nature en ville et améliorer le cadre de vie. Il s'agit d'un projet ambitieux qui nécessite une concertation avec les commerçants et habitants.

Plusieurs actions proposées pourraient cependant être réalisables à court terme : faire passer la rue en zone 30, sécuriser la rue, les sorties et entrées des parkings en installant des parterres végétaux, mettre mieux en valeur des places de livraison ou encore remplacer certaines places de stationnement par l'installation de bacs végétaux. Gilles Ménède soutient ce projet qu'il espère voir se réaliser durant la mandature.

Antoine Dupont propose comme solution la peinture des racks à vélo ou encore la pose de ralentisseurs. Cela nécessite néanmoins un gros budget qui ne dépend pas uniquement de la mairie du 18ème mais aussi de la mairie centrale. Prévisions budgétaires N-1. Donc projet plutôt pour 2022 ?

Végétalisation de la rue Marcadet et alentours

Place Robert Verdier /croisement des rues Ramey-Marcadet-Pte de Clignancourt

Il s'agit d'un endroit à végétaliser au maximum et à aménager car il y a peu de réalisations dans cette partie du quartier. La Direction des Espaces Verts et de l'Environnement et la Direction de la Voirie et des Déplacements devront travailler ensemble sur ce sujet.

Réaménagement et remise en eau de la fontaine du Square Léon Serpollet

Gilles Ménède - Il y a eu un retard dans les travaux à cause de la crise sanitaire. Les 1ers travaux sur ce square ont eu lieu en 2019. Les travaux sur la partie haute du jardin commenceront à partir de septembre 2021. Le souhait de la municipalité est de permettre le retour de l'eau dans les jardins. Un budget est prévu par la mairie du 18ème pour la remise en état des fontaines et des espaces verts de l'arrondissement, dont celle du square Léon Serpollet. De plus, il y a une possibilité qu'y soit installé des jeux aquatiques, des petits miroirs d'eau, des brumisateurs ou autres. C'est une idée à réfléchir. Il y aura une nouvelle présentation du projet dans 3 mois, pourquoi pas dans le cadre d'un Conseil de quartier.

Quelles possibilités d'installer des composteurs collectifs dans le quartier ?

Gilles Ménède: on défend cette possibilité mais toute la difficulté est de pouvoir assurer leur gestion, en particulier quand ils sont installés dans l'espace public. Il en existe quelques-uns dans l'arrondissement, notamment dans certains jardins partagés. Nous allons regarder dans les mois à venir comment accompagner au mieux cette volonté d'installer des composteurs dans les parcs et jardins.

Réaménagement du Square Ste Hélène

projet connexe au projet du collectif Bas-Letort.

Il y a en effet des choses à faire sur ce square. Néanmoins, ça sera difficile en 2021 car il y a beaucoup de besoins dans différents squares du 18e. Peut-être une rénovation du terrain de basket qui est en béton mais pour l'instant ce n'est pas budgété. Les JO vont éventuellement permettre ces rénovations car il y aura des enveloppes pour les terrains de sports dans les squares.

Projet de pépinière des jardins du Ruisseau

Denis Loubaton, co-président de l'association des amis des Jardins du Ruisseau.

Un projet qui va s'édifier sur une petite parcelle concédée par la Ville à l'entrée de la Villa des Tulipes, qui se trouve à l'angle de la rue du Ruisseau et du Boulevard Ney : il s'agit d'une serre verticale rotative bioclimatique et participative. C'est un projet original et pertinent notamment dans sa capacité de production de végétaux. Cet espace deviendra également un lieu ressource pouvant accueillir des groupes. Un permis de construire a été accordé et le bouclage du budget d'investissement est en cours. La pépinière a vocation à disséminer et végétaliser les résidences de Paris Habitat, les écoles, les habitants, qui pourront planter, assister à la croissance et les emporter.

La place Jules Joffrin

Catherine Godard est intervenue à ce sujet. Le projet de rénovation de la place a laissé trop de place au béton et lui a fait perdre son caractère de « petit village ». Il y a un désir par les habitants de voir cette place être mieux végétalisée.



Gilles Ménède - L'objectif était de libérer de la place pour de la circulation piétonne, ce qui était notamment une raison du déplacement de l'arrêt de bus 31 par exemple. Concernant la végétalisation, les espaces ont été repensés. Aujourd'hui on a une répartition des arbres différentes de l'ancienne place mais leur nombre est supérieur. Il faut réfléchir à la possibilité de mettre des bacs en plus de ceux présents sur le parvis de la mairie pour répondre à ce besoin de végétalisation.

Sur la situation du passage Penel

Marie-Claude Nedan, habitante, à propos du Passage Penel .

Une première remarque est qu'il y a un dépotoir à côté du restaurant « les Initiés ». Une autre remarque est qu'il s'agit d'une voie privée sur laquelle des événements ont lieu (tournages de films ...) mais l'endroit semble dangereux : les égouts et canalisations s'effondrent. Une idée serait de végétaliser le passage pour réduire la circulation et remplacer le dépôt d'ordures, surtout à l'entrée. La réponse de Gilles Ménède à ce sujet est que la végétalisation revient aux propriétaires privés, le passage ainsi que l'angle Championnet/ Penel sont des voies privées. Il faut par ailleurs s'assurer que la présence de réseaux souterrains ne bloquent pas les possibilités de végétaliser.

Note du service démocratie locale : Si des habitants du passage souhaitent porter un projet de végétalisation dans le cadre du Conseil de quartier, n'hésitez pas à prendre contact: cq18@paris.fr pour être accompagnés dans cette démarche.

Thématique : aménagements et circulation

Intervenant ressource: Antoine Dupont, adjoint au Maire en charge des mobilités, de la voirie et de la transformation de l'espace public

Embouteillages quotidien au croisement des rues Poteau/Championnet:

Antoine Dupont signale un engorgement dû à certaines emprises de chantier à proximité. La Mairie du 18ème est en cours de réflexion avec les concessionnaires pour imaginer des solutions qui permettraient fluidifier la circulation car les travaux vont durer pendant encore un 1 an . En effet, la construction d'un immeuble est en cours.

Les rues aux écoles

Un des objectif du mandat est de piétonniser et apaiser 300 abords d'écoles dans Paris.

Trois objectifs sur plusieurs facteurs ont été identifiés :

- 1/ Améliorer la sécurité
- 2/ Réduire la pollution atmosphérique aux abords des écoles
- 3/ Comment réaffecter l'espace public ainsi récupéré ?

=> quels usages donnés à l'espace public regagné ?

Piétonisation

Il y a 8 rues aux écoles dans le 18ème à ce jour. Dans le quartier Jules Joffrin, 2 fermetures de voies ont déjà eu lieu: Ferdinand Flocon, Hermel et apaisement du croisement Vauvenargues/Damrémont. C'est une première phase, avec du mobilier temporaire: plots jaunes pour empêcher le stationnement, barrières vauban, pas des amovibles etc.

Remplacer le mobilier temporaire par du mobilier pérenne .

Cela va commencer à la Goutte d'Or dans la rue Cavé, et à la Chapelle, rue de la Guadeloupe, et rue Philippe de Girard avec l'installation de barrières métalliques. Une démarche similaire sur l'ensemble des rues concernées par le dispositif va être entreprise dans les mois à venir.

Étendre le dispositif à d'autres établissements.

Sur la rue Ferdinand Flocon, en plus de la piétonnisation, un projet de travaux sur une voie, à la demande de la Mairie centrale, est en cours d'étude. L'idée étant d'y installer de la végétation pleine terre et des usages ludiques à destination des enfants fréquentant les écoles de cette rue.

La Mairie du 18e organise le jeudi 21 janvier à 18h30 sur Zoom et le samedi 23 janvier sur place, deux temps de concertation avec les habitants, les écoles et les commerçants du secteur sur les aménagements possibles. Toutes les informations en suivant [ce lien](#).

Le choix de la piétonnisation repose sur des critères de service (passage de bus par exemple), des critères de report de trafic, les demande des chefs d'établissement et des parents...

L'objectif est d'essayer d'élargir le dispositif d'ici à la fin du 1er trimestre 2021.

Rue Marcadet

Constat qu'une place très importante a été accordée aux emplacements réservés aux parkings deux roues suite au réaménagement de cette rue, ce qui a eu pour conséquence l'augmentation de la pollution sonore et atmosphérique.

Antoine Dupont: Un aménagement de la rue Marcadet était prévu dans le cadre du Plan Vélo 2015 – 2020 (un nouveau plan pour 2021 – 2026). L'objectif sous le précédent mandat était de mieux partager l'espace public et proposer un itinéraire cyclable est-ouest dans l'arrondissement.

Problèmes : Certains 2 roues dépassent de leurs places de stationnement et empiètent sur la voie réservée aux vélos. Pour autant, il n'est pas envisagé de les supprimer. De fait, elles sont largement utilisées, ce qui montre qu'il y a bien une demande, néanmoins le sujet reste ouvert à des propositions pour la modification de certaines d'entre elles. On ajoute également dans la rue des arceaux, qui vont être installés au niveau du 124 et du 141 rue Marcadet . Une autre réflexion de la mairie centrale est en cours sur le paiement du stationnement des 2 roues. De plus, des actions pour lutter contre les nuisances sonores sont prévues avec plus de contrôles notamment.

Un habitant est intervenu pour évoquer une mauvaise compréhension du projet par les habitants: il n'était pas clair que les places de parkings pour voiture seraient remplacées par des places de parking pour motos. Il évoque un manque d'information. De plus, le contresens mis en place n'est pas entièrement sécurisé. Une bonne démarche a été entreprise en 2019 mais il y a une perte de confort de vie pour les habitants : pollution atmosphérique et sonore. Une pétition sur le sujet est en cours dans le quartier.

Cilles Ménède, précise qu'il y a eu plusieurs réunions publiques organisées sur ce projet dont une à la Cantine du 18 rue Ramey à l'été 2018.

Les informations sur le projet de Rue Marcadet à Vélo sont à retrouver sur: <https://www.participezparis18.fr/projet/la-rue-marcadet-a-velo/>

Karim, habitant, indique que les scooters qui dépassent relèvent de la responsabilité des utilisateurs, la solution n'est pas de supprimer des places.



Sur la circulation motorisée sur la portion Marcadet entre rue du Ruisseau et rue Damrémont, Pierre ajoute qu'il y avait un panneau réduisant la circulation à la « desserte interne ». Il n'était pas respecté et a été retiré... Ça pousse à s'interroger sur quelles pourraient être des mesures possibles efficaces pour modérer la circulation ? Il n'y a pour l'instant rien de prévu.

Point sur le Comité Vélo

Antoine Dupont - En septembre a eu lieu le 1er comité vélo qui a regroupé des élus, des associations ("Paris en selle" et "Mieux se déplacer à bicyclette"). Il a pour vocation de devenir trimestriel. Il permet de suivre les projets en cours au sujet de voiries et déplacements en lien avec le vélo. Le prochain aura lieu le 14 décembre à 18h30 et sera ouvert aux habitants. Un habitant par Conseil de quartier est invité à assister à ce comité.

Le dernier comité vélo s'est tenu sur Zoom le 14 décembre. Pour le CQ Clignancourt-Jules Joffrin, c'est Guillaume Deleurence qui a été tiré au sort pour y assister. Vous pouvez retrouver le support de ce comité en suivant [ce lien](#).

Vélobox

Les vélobox font réponse à la problématique du vol de vélo. Lorsqu'il n'y a pas la possibilité de stationner de manière sécurisée la nuit son vélo, on restreint son utilisation. 4 vélobox sont déployés en test depuis fin septembre dans le 18ème : un avenue de Clichy, un rue Custine, un rue du Mont-Cenis qui va être déplacé et un rue Letort. 1 vélobox c'est 6 places de stationnement. Le coût de fabrication et d'installation est entre 10 000 et 15 000 euros. Aujourd'hui tous les vélobox installés sont pleins, il y a plus de demandes que de places. Se pose donc la question de l'élargissement du dispositif. Le budget des vélobox relève de la mairie centrale et une négociation est en cours pour en déployer 50 complémentaires à Paris. On y accède par badge ou smartphone. Pour plus d'infos : [Abris à vélos sécurisés de la ville de Paris](#).

Arceaux à vélos

Il y a une accélération et densification de la mise en place d'arceaux à vélos dans le 18ème arrondissement ([Projet lauréat du Budget Participatif 2019](#)). Un arceau coûte environ 5 000 euros. Il y aura la mise en place de 55 zones complémentaires d'arceaux dans le 18ème dans les prochains mois. Une vingtaine sont déjà validés, installés ou en cours d'installation. Pourquoi une telle densification? Il y a une forte demande, on observe des usages et des zones cyclables qui évoluent.

Avenue de la porte de saint Ouen

On observe de grosses problématiques concernant les livraisons sur cette avenue. Toutes les corona pistes sont temporaires et vont faire l'objet d'une revue complète de leur design pour une meilleure adaptation au site. Ces pistes seront intégrées au nouveau plan vélo.

Accessibilité PMR

Antoine Dupont rappelle que tous les nouveaux projets doivent être adaptés à la circulation de personnes à mobilité réduite. Il se peut que des passages piétons n'aient pas intégré cette obligation. La voirie va devoir y remédier. Il est important de faire remonter les emplacements concernés à la Mairie (cq18@paris.fr et antoine.dupont@paris.fr)

Le service démocratie locale propose qu'une marche dédiée à cette problématique puisse être organisée dans le cadre du Conseil de quartier si des habitants le souhaitent.

Quels sont les liens entre la Mairie et Enedis /Sobeca ? De très nombreux travaux de réseaux ont lieu dans le quartier ces derniers temps et les habitants souhaiteraient avoir accès à l'information avant leur démarrage, et plus globalement sur tous les travaux impactant l'espace public.

Antoine Dupont: Enedis est le concessionnaire de la ville de Paris pour tous les projets liés à l'électricité. Une réunion a lieu une fois par an avec ENEDIS qui présente son planning de travaux pour les mois à venir. Souvent ce sont des travaux de prévention ou de modernisation des installations. Les lieux d'interventions sont définis quartier par quartier. La mairie peut demander à ne pas refaire une tranchée si des travaux ont été faits récemment.

En revanche, certains travaux sont effectués en urgence et il n'est pas possible de leur demander d'y surseoir. Il y a de plus en plus d'urgences, surtout en été avec le réchauffement climatique, d'où la nécessité de végétaliser davantage afin de faire baisser la température des sols et limiter les interventions d'urgence. Sobeca est un prestataire de Enedis. Lors de travaux concessionnaires, quand l'intervention est finie, la surcouche de goudron est installée deux à trois semaines après. On essaye de les pousser afin que le maximum soit fait dans un temps court. Parfois les interventions ne peuvent se faire qu'en plusieurs fois donc il est normal de voir des tranchées ouvertes. De plus, un effort de mutualisation des travaux par les différents concessionnaires est en cours.

Un effort a été fait par la société sur la communication mais il reste insuffisant. Lors du précédent conseil d'arrondissement, il a été voté un vœu pour l'adoption d'une charte d'information et de concertation de l'ensemble des travaux de l'espace public.

A noter également qu'une carte des travaux sur l'espace public parisien, régulièrement mise à jour, est consultable sur le site de la ville: <https://www.paris.fr/pages/chantiers-de-voirie-3207>

Thématique: Propreté du quartier

Intervenant ressource: Frédéric Badina, Conseiller de Paris, délégué auprès du Maire du 18e chargé de la propreté de l'espace public, du réemploi et de l'économie circulaire

Dans l'ordre du jour participatif, de nombreux constats généraux ont été faits par les habitants sur les problèmes d'encombrants, de dépôts sauvages, d'insalubrité de certaines zones (Porte de Clignancourt, angle Championnet-Letort etc.)

Quels dispositifs existent ? Comment s'organisent les services ? Quelles perspectives d'amélioration sur ce sujet ?

Frédéric Badina, la propreté, ce n'est jamais simple et tous les acteurs doivent se mobiliser. D'un côté on a l'entretien par la ville qui met des moyens pour assurer la propreté, et de l'autre le respect de l'espace public par les citoyens en utilisant les outils à leur disposition.

La porte de Clignancourt a été étudiée pour voir ce qui pourrait y être fait : renforcer le nettoyage, le ramassage de feuilles ... L'espace devant le McDo porte de Clignancourt et le café de la rue Letort est assez problématique, il est trop régulièrement souillé. S'y rendre avec des habitants a permis de voir les aménagements qui pourraient être faits pour la propreté. Cette méthode d'observation permet d'être plus réactif pour adapter les moyens à mettre en place. De manière générale, nous sommes attentifs aux problèmes de sites particulièrement sales, de dépôts sauvages et en recherche d'amélioration. Il ne faut pas hésiter à faire des signalements auprès du service de Démocratie Locale sur les endroits où il faudrait rajouter des poubelles. On peut également en faire déplacer pour éviter les mésusages. Exemple d'une



poubelle compactante installée initialement à la porte de Clignancourt qui servait de planque de drogue et qui a été déplacée sur la place Jules Joffrin.

Les points noirs déjà identifiés lors de la précédente mandature restent les mêmes: rues Esclangon, Blémont, porte de Clignancourt... Il ne faut pas hésiter à faire des signalements pour des interventions en urgence notamment via l'application et [le site Dans ma rue](#). Il est possible de réfléchir ensemble avec le Conseil de quartier à des solutions pour lutter contre le phénomène de dépôt sauvage: végétalisation, aménagements de voirie ... Sur le passage Penel, il y a un phénomène régulier de dépôt sauvage, des solutions pour limiter ce phénomène vont être étudiées.

Le fléau du moment sont les dépôts d'encombrants, particulièrement nombreux pendant le confinement et qui n'ont pas été signalés. Il faut être aussi précis que possible lorsqu'on renseigne les informations (la taille, le nombre de meubles ...) sur le site pour l'enlèvement des encombrants.

Dans d'autres conseils de quartier, des actions de sensibilisation et d'accompagnement sur le sujet de la propreté publique ont été réalisées. Le service Démocratie Locale peut vous accompagner dans la mise en place de ces actions collectives (Vous pouvez envoyer un mail à l'adresse cq18@paris.fr pour être accompagné.) De plus, des aménagements plus ludiques peuvent être financés par le conseil de quartier comme des cendriers ludiques par exemple.

Via la messagerie, un habitant a fait remarquer que pour une meilleure gestion des déchets et encombrants par les habitants il faudrait des informations claires sur les dispositifs existants. Frédéric indique que début 2021, un support de communication avec tout ce que la mairie met à la disposition des habitants et relatives à la propreté (collecte, recyclage, réemploi) sera mis à disposition. Également, il y a eu un appel à manifestations d'intérêts avec remontées du nom des résorbables des sites (gardiens, présidents de syndic).

Caniparcs

Dans le programme de la mandature, il est prévu d'en installer dans certains espaces verts. On ne met plus à disposition de sacs plastiques pour ramasser les déjections, car ils sont trop souvent "mésusés". Il pourrait être possible d'en proposer à nouveau et d'observer l'utilisation qui en est faite pour savoir si c'est vraiment utile ou non. Sur le square Nadar à Montmartre, on expérimente depuis mars dernier des espaces pour les chiens avec des horaires définis et une association, "les poilus de la Butte" qui aide à faire de la sensibilisation pour les propriétaires de chiens. Ces dispositifs de caniparc peuvent uniquement être expérimentés dans les squares où il n'y a pas de jeux pour enfants. Jusqu'à présent, le bilan est plutôt positif, bien que certains riverains se plaignent de quelques nuisances sonores dues à la présence de chiens. On peut justifier cette plainte par les horaires du parc (12h à 15h, 18h à 20H30) mais il faut se rappeler que le parc est ouvert 24/24h. L'objectif, à terme, est d'ouvrir un caniparc dans chacun des huit Conseils de Quartier de l'arrondissement.

Thématique : tranquillité publique et sécurité

Intervenant ressource: Kévin Havet, adjoint au Maire du 18e chargé de la sécurité, de la police municipale et de la vie nocturne

Dans l'ordre du jour participatif, on note à la fois des retours plutôt généraux sur le sujet : sentiment d'insécurité, les divers trafics (drogue, prostitution) et des constats plus particuliers, notamment sur la situation rue Joseph Dijon avec le squat systématique d'appartements vides, souvent liés à des phénomènes de bandes. Enfin, des réponses ont été demandées au sujet des mineurs non

accompagnés.

Kévin Havet - La police municipale va être développée à Paris dans les prochains mois. Il n'en existe pas actuellement. Aujourd'hui c'est la Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection qui s'occupe de la sécurité. Les effectifs vont être doublés pour atteindre 5000 agents au cours du mandat et on va faire évoluer les compétences. Cela permettra à la police nationale de se recentrer sur d'autres missions: lutte contre les trafics, les réseaux de proxénétisme, les vols, les cambriolages etc.

La police municipale sera paritaire, disposant d'armes non létales. Il s'agira d'une police de proximité, qui patrouillera à pied où à vélo et formée à la lutte contre toutes les discriminations. Ce dispositif répond notamment aux plaintes au sujet des vols. Il est important de déposer plainte de manière systématique auprès du commissariat pour qu'il ait une vue d'ensemble ce qui se passe dans l'arrondissement. Le commissariat dispose également d'une cellule d'écoute et de traitement des doléances qui permet d'exposer les situations problématiques qui se répètent au quotidien (voir coordonnées ci-dessous): intrusions dans les immeubles, problèmes de nuisances répétées dans une rue, demander une surveillance de son appartement pendant les vacances, etc.

Pour les situations d'urgence en revanche, il faut continuer à composer le 17.

Les coordonnées de la Cellule d'Écoute et de Traitement des Doléances du commissariat: ecoute18@interieur.gouv.fr ; 01 53 41 50 80.

Situation rue Joseph Dijon

Un des premiers sujets dont l'équipe municipale a été saisie en début de mandat. Il y avait un squat de 2 caves et un appartement qui servait de lieu de prostitution. Des habitants ont été accompagnés sur les procédures à mettre en œuvre pour mettre fin à ce phénomène: il s'agissait d'une intervention qui relevait de la compétence de l'État et la mairie était en appui de la police. De plus, le sujet de la mise en place de vidéosurveillances sur la rue Joseph Dijon a été poussé par la Mairie. Néanmoins, c'est la préfecture de police qui décide de ces installations ou non.

Quelles solutions pour les mineurs non accompagnés dans le quartier et dans l'arrondissement ?

Kévin Havet - Il y en a quelques-uns dans ce quartier mais ils sont plutôt sur le sud de la Goutte d'Or. On est sur une problématique complexe : ce sont de jeunes mineurs, maghrébins, abandonnés sur place, qui sont dans des projets de migration individuels ou pris dans des réseaux de trafics, certains sont en France, d'autres en Espagne, au Luxembourg ou encore dans les pays nordiques etc. On a fait le constat d'une augmentation sensible de jeunes vulnérables en France depuis l'instauration du premier confinement en Espagne notamment. Certains se trouvent également dans le quartier du Trocadéro, dans le 93 et le 94 et vivent bien souvent dans des conditions indignes. Dans le 18e, ils se regroupent essentiellement à la Goutte d'Or. On a des problèmes de polytoxicomanies au sein de ces groupes et certains vivent de recel, de vols et de deals de médicaments.

Comme certains sont mineurs, la ville de Paris agit pour une prise en charge sociale, accompagnée par le CASP (centre d'action social protestant) mais leur prise en charge est très compliquée. Les mineurs sont libres de refuser tout accompagnement. On a un problème de prise en charge et il y a un besoin de faire évoluer les outils. Nous avons demandé avec le maire Eric Lejoindre au procureur de la Ville de Paris de modifier les politiques publiques sur le sujet afin de permettre une obligation de prise en charge sanitaire, comme cela existe pour d'autres publics. Depuis 3 semaines, les rapports du commissariat, du CASP et de la DPSP, font le constat d'une baisse du nombre jeunes vulnérables dans le 18ème, qui peut s'expliquer par la mise en place du couvre feu puis du deuxième confinement qui ont pu pousser certains d'entre eux à quitter le territoire.



Projets citoyens

Ecoplan 18

Un projet présenté par Leslie, habitante du quartier et membre du collectif qui en est à l'initiative. L'Ecoplan 18 a pu avancer à distance durant le premier confinement. Il s'agit d'une carte du 18ème qui référence les initiatives, coopératives, structures publiques et associations en lien avec les initiatives de la transition écologique. Le Conseil de quartier Clignancourt-Jules Joffrin a permis de faire imprimer les 10 000 premiers dépliants ! Vous pouvez vous en procurer gratuitement dans les lieux référencés et à l'accueil de la Mairie du 18e. Des réunions hebdomadaires ont lieu et une version PDF est disponible, vous pouvez la télécharger en suivant ce lien: <https://www.participezparis18.fr/projet/ecoplan18/>.

La prochaines étapes sont de créer une carte numérique, interactive et évolutive sur le web qui pourrait inclure également les commerces. L'organisation d'événements autour de l'Ecoplan 18 est également en cours de réflexion : conférences, balades thématiques, événements conviviaux en lien avec les structures référencées etc. *Si vous souhaitez vous joindre à cette initiative, n'hésitez pas à prendre contact avec le collectif par mail: ecoplan75018@gmail.com*

Bagagerie solidaire

Plusieurs habitants souhaiteraient travailler autour de l'ouverture d'une bagagerie solidaire dans l'arrondissement, afin que les personnes en situation de précarité puissent y laisser leurs affaires en toute sécurité tout en bénéficiant de conseils et tout simplement, d'un endroit pour se "poser" un peu.

Guide local autour de la solidarité

Un guide adapté au 18ème arrondissement. Il en existe pour Paris mais il serait souhaitable d'en avoir un pour l'arrondissement sur les besoins essentiels: où manger ? où se laver ? où se faire soigner ? Avec des informations claires et en plusieurs langues.

Collecte de jouets

Marie-Laure Hergès suggère une mobilisation des habitants et des associations du quartier pour collecte et distribution de jouets en se joignant aux distributions alimentaires.

Juliette Bertiaux nous indique que cela existe à l'école Hermel depuis 2 ans et va être mis en place également à l'école du Ruisseau cette année. C'est une initiative qui fonctionne bien dans les écoles.

Suite à la rencontre du CQ, un point dédié à la solidarité s'est tenu avec quelques habitantes intéressées et Gilles Ménède, l'occasion d'évoquer les projets ci-dessous plus en détails.

L'idée d'ouvrir un autre frigo solidaire dans le quartier a également été évoquée.

Pour plus d'informations : cq18@paris.fr

Projet en lien avec l'association des commerçants Ordener

Présentée par Marie-Claude Nédan, l'association des commerçants du quartier Ordener (www.acqoparis.fr) souhaite organiser des événements culturels et festifs avec les commerçants et les habitants du quartier. Il y aurait besoin de bénévoles pour prêter mains fortes et proposer des événements.